



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CSFPT DU 22 JANVIER 2025

Un agenda social pour la FPT, des avancées pour les ATSEM et une santé des pompiers qui ne vaut pas cher

Intervention CFDT en séance plénière du conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) du 22 janvier 2025 :

À Paris
23 janvier 2025

L'instabilité politique nuit aux agents territoriaux !

On perd du temps sur les dossiers importants pour les agents : aucun texte ne sera présenté en février, des travaux engagés avant la dissolution et abandonnés, des annonces faites puis retirées, c'est la douche écossaise en permanence.

Rien n'avance : le pouvoir d'achat pour les agents, la GIPA alors que les agents continuent de subir l'inflation ; la question de la reconversion professionnelle où il n'existe pas de droit mais du bricolage ; l'amélioration des conditions de travail ; la prévention, la maladie...

Là, le Gouvernement a une réponse : des économies sur la santé des agents malades en baissant la rémunération en arrêt maladie de 10% ! Sommes-nous encore les boucs émissaires de la dette ?

Agenda social

En attendant, les organisations syndicales continuent de travailler des sujets dans le cadre de l'agenda social territorial.

La DGCL a indiqué les grands axes du prochain agenda social sur lesquels la CFDT avait fait des propositions de longue date : les concours de la FPT, le droit syndical, le RSU, la PSC (maintien demandée par les syndicats) ... ainsi qu'un groupe de travail sur les élections professionnelles.

Deux autres thèmes seront vus au deuxième semestre : les travaux sur les catégories actives et sur le, très attendu, fonds d'usure et de reconversion professionnelle.

Texte 1 : L'aptitude médicale des pompiers au rabais

Là encore la santé des agents n'est plus une priorité : le texte présenté porte à 4 ans les visites médicales d'aptitude et tous les deux ans par un infirmier ou un étudiant en médecine. Il y a une pénurie de médecin, qu'à cela ne tienne, espaçons les visites ! La santé des pompiers est au rabais sans parler du dialogue social largement bafoué par la production d'un décret vide qui s'appuie sur un arrêté invisible. Ce texte a fait l'objet d'un **avis défavorable unanime des organisations syndicales et des employeurs !**

Texte 2 : Une avancée pour les ATSEM : inversion des quotas pour le concours

Ce texte a été travaillé de longue date afin d'ouvrir plus de possibilité d'accès au grade d'ATSEM. Il a fait l'objet d'un **vote unanime favorable** et montre que le dialogue social est utile. C'est une des pistes de résorption des « faisant fonction », nous attendons que les employeurs s'en saisissent. Le travail ne s'arrête pas là.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 01 56 41 52 52
vgregoraci@interco.cfdt.fr

Virginie Gregoraci
Secrétaire nationale

INTERCO.CFDT.FR

La fédération Interco regroupe l'ensemble des organisations syndicales CFDT de la fonction publique territoriale, des services publics concédés, des offices publics de l'habitat, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Solidarités et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.